



Révisions salariales 2020 :

Quelle est la définition d'une promotion ? Bienvenue à KOH LANTA, les grains de riz se raréfient. Comment un manager peut motiver son équipe avec 0 promotion ou 1 enveloppe pour 15 ou 20 salariés ? Ce n'est pas acceptable.

Le salarié promu n'ose même plus le dire puisque cela génère de la frustration pour le reste de l'équipe. D'ailleurs, une promotion suite à une mutation ne devrait pas être intégrée dans l'enveloppe des promotions au mérite.

Et encore une fois, l'impact négatif de Perf&co se vérifie...

Finalement, la direction a décidé qu'un employé aurait 1 chance sur 5 d'avoir une promotion, contre 1 chance sur 3 pour un cadre.

Pour continuer dans les stats, nos dirigeants donnent plus d'1 chance sur 2 à certaines catégories significatives de cadres managers d'être promues (donc tous les 2 ans). A l'inverse, les conseillers de clientèle n'ont qu'1 chance sur 12 de recevoir l'augmentation espérée ! (+ de 400 salariés concernés).

A travers ces remarques, il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres, mais il convient d'être vigilant à conserver la motivation de chacun et à reconnaître l'implication de tous.

Certains n'ont plus que les augmentations automatiques tous les 4 ans comme

«reconnaissance»... Au final, beaucoup ont une faible probabilité de gagner au loto des promotions, et pas grand-chose, quand nos dirigeants eux sont assurés de toucher le pactole (2 ans de rémunération) quand ils quittent l'entreprise, quel que soit le motif de départ,... et le ticket gagnant est de 5 millions !



Activité :

En dehors des informations habituelles, la direction signale que les risques sont susceptibles de connaître une augmentation à partir de septembre car l'économie sera alors moins perfusée, notamment au niveau des remboursements des PGE.

Si nous avons peur de nous ennuyer à la rentrée, c'est raté.

Vaccination :

Autorisée par la direction, vous pouvez vous faire vacciner sur votre temps de travail quel que soit le temps de trajet en concertation avec votre hiérarchie.

CEM :

Pour rappel, car certains hiérarchiques ayant à priori des difficultés à intégrer cette notion, il y a un gel sur la prise en compte du taux de décroché CEM dans Perf&Co. Ce gel court déjà depuis le mois d'Avril et ce jusqu'à fin Juin.

Si ce holà manquait de suivi, tes élus CFDT t'invitent à les informer.

CESU :

Pensez à passer commande avant le 12/06.

C'est 250€/an et pour tous, avec un abondement max de 60% ! Et si vous avez des enfants, une bonification s'applique.

Présentation du nouveau prestataire de service social (SSIO) :

Depuis le 15/03/2021, nous avons un nouveau service d'assistance sociale -Service Social Interentreprises de l'Ouest SSIO- basé à ORVAULT. Pour tous besoins ou questions à titre personnel ou professionnel, logement, retraite, administratif... Une ligne téléphonique est dédiée au Crédit Mutuel Arkéa 08.01.90.77.46. Elle fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Confidentialité et discrétion sont assurées par les assistants de ce service. Possibilités d'entretien en présentiel (sur site ou à domicile) ou en visio, espace d'écoute et adresse mail dédiée (ssioenligne1@ssio-ouest.fr).

A la demande de vos élus, la direction annonce planifier une présentation du service en réunion de personnel une fois par an.

Gestion de l'absentéisme :

L'absentéisme en CCM est une des problématiques identifiées dans le cadre de la QVT, en raison de la charge de travail supplémentaire qu'il génère pour les autres conseillers présents. Au CDR, une aide à la gestion de l'absentéisme était en test sur Rennes. L'équipe dédiée doit être étendue à 12 salariés (2 salariés/CDR).

Le dispositif est apprécié tant en CCM pour le soutien apporté, qu'au niveau du CDR car cela permet aux collègues, qui exercent cette activité, une certaine forme de GPP.

Le CSE a émis un avis favorable car ce dispositif doit répondre partiellement à la réduction récurrente des effectifs.

Cependant, il convient de se questionner sur les raisons imputables à notre charge de travail. L'arbre ne cacherait-il pas la forêt sur le déficit des itinérants dans les 4 DD et sur l'augmentation des arrêts liés à l'élévation continue de la charge de travail ?

Forfait jour :

La négociation de l'accord forfait jour était subordonnée à l'accord temps partiel et notamment au respect des objectifs qui y étaient prévus. Objectifs non atteints à ce jour. Au vu des éléments présentés, l'instance émet un avis défavorable : le forfait jour ne doit pas être imposé aux salariés au moment d'une évolution professionnelle et la direction se doit de mettre en place un vrai outil de contrôle du temps de travail des salariés concernés...

PERO :

Vous avez reçu il y a une dizaine de jours un mail vous informant de la mise en place de votre plan d'épargne retraite. Nous vous invitons à vérifier vos données personnelles sur le site AXA car quelques erreurs ont été relevées. Votre identifiant vous a été notifié par courrier, connectez-vous sur ere.axa.fr/ espace salariés/épargne retraite pour créer votre mot de passe.

Pour information, à l'adhésion, la gestion financière mise en place sur votre compte pour les versements est «Gestion Par horizon Équilibre» (à corriger ou pas).

Activités sociaux-culturelles :

Que des bonnes nouvelles ! Pour les chèques vacances, une subvention exceptionnelle supplémentaire de 30€ en raison de la crise sera allouée pour 2022. Les demandes seront possibles dès septembre !

Une augmentation de 10€ de la subvention du chèque culture et des adhésions aux clubs de sport sera également effective.

Concernant les pass Thalasso, il y aura un nouveau millésime à compter du mois de novembre. Par ailleurs il y a eu une prolongation des bons précédemment remis par les différents prestataires (consultez le mail que le CSE vous a envoyé).

JT décalé de la CFDT

Toujours en ligne, découvrez notre 4ème épisode sur Youtube !

Cfdt: TOUJOURS PREMIÈRE

Grâce à vous, la CFDT confirme sa 1^{re} place : plus que jamais engagée à vos côtés !



Adhérez à la CFDT

